MERTZWILLER

S'Dorf hewe un s'Dorf drewe

ARRETE COMMUNAL

A.T. 2026/62

Le Maire de la Commune de Mertzwiller

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;
Vu le signalement reçu le 10 juillet 2026 concernant un animal de compagnie ayant présenté des désagréments après un contact avec l'eau de la Zinsel ;
Considérant que la Zinsel est un cours d'eau naturel ne constituant pas un site de baignade autorisé ;
Considérant qu'il appartient au maire de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les risques potentiels pour la population et les animaux, en application du principe de précaution ;

ARRETE

Article 1 : La baignade dans la Zinsel est interdite sur le ban communal de Mertzwiller. Cette mesure est prise à titre de précaution suite à une présence suspectée de cyanobactéries. La présente mesure vise à sensibiliser la population aux risques sanitaires liés à la dégradation de la qualité de l'eau en période de fortes chaleurs.

Article 2 : Il est recommandé aux propriétaires d'animaux de compagnie de faire preuve de vigilance et d'éviter de laisser leurs animaux se baigner ou boire dans le cours d'eau lorsque l'eau présente un aspect inhabituel.

Article 3 : La pratique de la pêche reste autorisée. Toutefois, par mesure de précaution, il est déconseillé de consommer les produits de la pêche jusqu'à nouvel avis.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Haguenau/Wissembourg.

Fait à Mertzwiller, le 10 juillet 2026
Le Maire,

Jean KLIEBER

MAIRIE DE MERTZWILLER Bas-Rhin

POUR AMPLIATION
Mertzwiller, le 10 juillet 2026
Le Maire,

Jean KLIEBER

MAIRIE DE MERTZWILLER Bas-Rhin

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Mairie - 17, rue de la Liberté
67580 MERTZWILLER
03 88 90 30 02
mairie@mertzwiller.fr
www.mertzwiller.fr